



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°103/2022
du Conseil communautaire
Séance du 27 juin 2022

Date d'envoi de la convocation = 21 juin 2022

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 50

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 21

Nombre de délégués absents : 4

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Christian BAUME, Sébastien BAYART, Philippe BERTHOMIEU, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Cédric CLEMENTE, Michel COULLOMB, Maxime COUSTON, Manon CROUSIER, Benjamin DESBRUN, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Sarah LEFRANC, Béatrice LOISON, Léopoldina MARQUES-ROUX, Jennifer OBID, Laurent OUILLON, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Monique GRAZIANO-BAYLE, Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Cédric CLEMENTE, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Anthony CELLIER à Jean Christian REY, Catherine CHANTRY à Laurent OUILLON, Christine CLERC à Vincent ROUSSELOT, Ghislaine DE VERDUZAN à Hervé GINOT, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Robert GAUTIER à Patrick PANNETIER, Claire LAPEYRONIE à Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Fred MAHLER à Christophe SERRE, Stéphane MAURIN à Cédric CLEMENTE, Julie MERCIER à Benoit TRICHOT, Gérald MISSOUR à Elian PETITJEAN, Daniel MOUCHETANT à Vincent ROUSSELOT, Christine MUCCIO à Christian BAUME, Laurent NADAL à Patrick PALISSE, Philippe PAQUIER à Manon CROUSIER, Catherine PECASTAING à Hervé GINOT, Jean ROCHE à Patrick PALISSE, Maria SEUBE à Bernard DUCROS

Absents/Excusés : Eric AJASSE, Pascale BORDES, Alain POMMIER, Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE.

Objet : F - Compte Administratif 2021 du Budget Annexe ZA Espérant – René Dumont

Mouvements budgétaires	Recettes	Dépenses	Solde de gestion 2021	Résultat de l'exercice 2020 repris en 2021	Résultat à la clôture de l'exercice 2021
Investissement	1 246 609,11	1 258 540,71	-11 931,60	-1 213 688,93	-1 225 620,53
Fonctionnement	1 256 475,76	1 256 475,76	0,00	-53 765,14	-53 765,14
Total	2 503 084,87	2 515 016,47	-11 931,60	-1 267 454,07	-1 279 385,67

Le compte administratif pour le Budget Annexe ZA Espérant – René Dumont pour l'exercice 2021 s'élève toutes sections confondues à :

- En recettes : 2 503 084,87 € ;
- En dépenses : 2 515 016,47 €.

La déclinaison des dépenses et recettes par chapitre s'établit ainsi :

A. Les recettes : 2,5 M€

Les recettes de fonctionnement comprennent la vente d'un terrain de 1 210 m² pour 35 090 € à la SCI 4M (chapitre 70).

Globalement , les opérations d'ordre de section à section s'élèvent à 1 246,6 K€ en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement correspondant au stock initial, et à 1 217,7 K€ en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement relatifs au stock final. Enfin, les opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement s'élèvent à 3,7 K€.

B. Les dépenses : 2,5 M€

Les charges d'exploitation réelles sont composées principalement des charges à caractère général pour 6 K€ (chapitre 011) et des opérations d'ordre.

Les dépenses d'investissement sont composées du montant du capital des emprunts pour 40,8 K€ (chapitre 16).

Comme indiqué dans la partie des recettes, les dépenses intègrent des opérations d'ordre pour 1 250,3 K€ en fonctionnement et 1 217,7 K€ en investissement.

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un déficit de 1 279 385,67 € est constaté toutes sections confondues :

- Résultat d'investissement : - 1 225 620,53 € ;
- Résultat de fonctionnement : - 53 765,14 €.

Sans reste à réaliser, il est constaté un déficit de financement de 1 279 385,67 €.

Le compte administratif 2021 du Budget Annexe ZA Espérant – René Dumont est retracé en annexe 6.

Vu le code général des collectivités territoriales, plus précisément les articles L2121-31 et L1612-13,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 20 juin 2022,

Le Conseil communautaire décide, à la majorité ; (2 oppositions)

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2021, toutes sections confondues, pour le Budget Annexe ZA Espérant – René Dumont, tel qu'il a été arrêté.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 27 juin 2022.

Le Président
Jean Christian REY

*Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le*

11 JUIL. 2022



Délais de recours : la présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération n°103.2022 du 27 juin 2022, page 3

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 030-200034692-20220627-DEL103_2022-DE